



Accompagnement des associations

La Chambre des associations soutient les acteurs de la vie associative dans la mise en œuvre de leur projet associatif, de la création au développement de l'association.



INFORMATION



SUIVI



ORIENTATION

Les thématiques

- Projet associatif & stratégie
- Création (élaboration de statuts, formalités)
- Modification des statuts
- Dissolution d'association
- Assemblée générale & gouvernance
- Gestion de la vie associative
- Responsabilités des dirigeants
- Fonction employeur
- Comptabilité, gestion financière et financements
- Communication (stratégie et outils numériques)
- Activités touristiques des associations

Comment bénéficier d'un accompagnement ?

L'accompagnement est individuel. Adapté à chaque situation, il peut s'inscrire dans la durée.

Cet accompagnement se réalise lors d'entretiens : contactez-nous par mail ou téléphone et nous convenons d'un rendez-vous, dont la durée sera définie en fonction de votre demande.

Ces entretiens peuvent se dérouler :

- en présentiel, dans nos locaux situés dans le Val-de-Marne (94) à Saint-Maur-des-Fossés et à Champigny-sur-Marne
- en visioconférence
- par téléphone

Une association au service des associations

Depuis 25 ans, la Chambre des associations, labélisée Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles, informe, soutient et accompagne les acteurs de la vie associative. Elle réunit des bénévoles, des salariés, des formateurs et des partenaires spécialistes du monde associatif. Cette équipe pluridisciplinaire met son expertise au service des acteurs de la vie associative.

NOUS CONTACTER

Marjorie GAULTIER,
Responsable
accompagnement

01 48 83 66 40
cda@cda-asso.com

www.cda-asso.com

